

**Procès verbal du conseil d'école n°2 du Mardi 12 mars 2018 de 18h30 à 20h30**  
**Ecole élémentaire Victor Hugo**

**Personnes présentes**

**Les enseignants** : Mmes Bouvier (directrice), André, Arrillaga, Champigneulle, Denoue, Lenoir, Mariani, Peigné, Poumellec, Vazzoler, Villanueva - M Amzaleg, M.Dulot, M.Prost

**Monsieur le Maire**, Monsieur Dumoulin

**Les représentants de la mairie** : Mme Hannebelle, conseillère municipale

Mme De Marcillac, Maire-Adjoint en charge de l'Education et de la restauration

**La déléguée départementale de l'Education Nationale** : Mme Tachot

**Les représentants de parents d'élèves** : Mmes Thomas, Guicheney, Ravetier, Peymirat (PEEP)

Mmes Nadot, Chevalier, Deseez, Fedane, Quentel, Replumard,

Trompeuse, Schwing, Yagoubian, (FCPE)

**Personnes invitées** : Mme Fottinger, professeur d'allemand au collège Paul Bert,

M.Le Puil, coordinateur des temps périscolaires

**Personne excusée** : Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale

**Fonctionnement du conseil d'école**

Madame Micheau ayant fait le choix de ne pas poursuivre ses missions au sein de l'école, Monsieur Dulot assure la continuité du service le jeudi, le vendredi et un mercredi sur deux.

Personnes invitées au deuxième conseil d'école :

Mme Fottinger, professeur d'allemand, et Monsieur Le Puil, coordinateur des temps périscolaires, sont remerciés de leur présence.

**Activités périscolaires et restauration scolaire**

Communication temps périscolaires/familles

Concernant les TAP et les études surveillées, des parents préviennent la directrice par téléphone de leur retard ou du changement d'organisation de dernière minute. Les familles doivent contacter directement la mairie ou le coordinateur du périscolaire au 07 63 04 44 71,

à partir de 15h00 (TAP) jusqu'à 18h15 (fin de l'étude surveillée). Ce numéro doit être utilisé à bon escient.

Il est rappelé qu'aucun enfant ne peut quitter les TAP et les études surveillées à la convenance des familles. Elles doivent récupérer leur enfant soit à 16h30 soit à 18h00.

Le règlement intérieur des activités périscolaires a été remis aux familles. Il est disponible sur l'Espace Citoyen <https://www.espace-citoyens.net/chatou>.

Deux rencontres ont eu lieu entre les représentants des parents d'élèves, le coordinateur du temps périscolaire et des représentants de la mairie :

- en novembre 2017 pour l'organisation des études surveillées et des TAP
- le 19 janvier 2018 pendant la pause méridienne

Les représentants des parents d'élèves ont diffusé un compte-rendu aux familles.

Aucune question particulière n'a été soulevée.

La directrice et la coordinatrice de la classe ULIS remercient Monsieur le Maire et Madame le Maire-Adjoint d'avoir permis aux familles des enfants de l'ULIS de bénéficier du tarif de restauration catovien.

**Sécurité et équipement**

Sécurité : Des éclats de béton provenant de la casquette sont tombés dans la cour. Le service technique a immédiatement sécurisé les lieux avec des barrières Vauban. Des alpinistes du bâtiment sont intervenus sur l'ensemble des parties dégradées de la casquette en assurant des travaux de purge qui ont décroché tous les morceaux de béton qui risquaient de tomber et en vérifiant que d'autres éclats n'allaient pas se décrocher. Il n'y a plus de risque de chute de matériaux.

Du côté du collège Paul Bert, une demande de vérification et de purge ont été transmises au niveau du département. Il n'y a pas de risque côté collège Paul Bert.

Les barrières Vauban ont été retirées dès qu'il y a eu certitude qu'il n'y ait plus de chute de matériaux.

La réfection des corniches est inscrite au prochain Plan Particulier d'Intervention (PPI).

Chauffage à l'école : la limite supérieure de température n'est pas atteinte le lundi matin et au retour des vacances (elle est inférieure à 18°). Les enseignants demandent que le chauffage soit augmenté ou que le bâtiment soit chauffé plus tôt, la veille.

Remplacement des portes d'accès du rez de chaussée (préau, sanitaires donnant sur la cour, fond du bâtiment accédant aux étages, hall d'entrée) : il est prévu à l'automne 2018. Un visiophone sera installé dans le bureau de direction.

Il est signalé qu'une importante infiltration d'eau coule du plafond jusqu'au sol par temps de pluie, au niveau de la cage d'escalier (accès au premier étage côté sanitaires), avant la porte d'accès aux classes : les dalles sont imbibées d'eau et une grande flaque d'eau se répand sur le sol qui devient glissant. Une demande d'intervention a été faite.

## **Equipement**

### Le numérique à l'école

Le numérique est devenu un outil pédagogique essentiel qui favorise l'évolution des pratiques d'enseignement. L'équipe enseignante s'implique avec intérêt dans le déploiement du numérique. L'école dispose d'un équipement numérique de qualité, dans un espace privilégié. La ville de Chatou poursuit ses investissements et équipera d'un VNI une nouvelle classe en 2018.

La numérisation des écoles étant une préoccupation majeure du Maire et de l'équipe municipale, un projet « Plan Ecoles Numérique » va être mis en oeuvre (câblage réseau, tablettes ..)

Les enseignants demandent :

- l'installation d'une cloison extensible pour séparer l'espace informatique de l'espace vidéo.
- le câblage dans la salle 16
- l'installation de rideaux occultant dans les salles équipées en VNI/VPI. Cette installation semble la plus efficace les jours de soleil pour garantir la lisibilité des écrans.

L'écran de projection initial a été réinstallé en position descendue. L'image de projection est de nouveau calibrée.

## **Vie scolaire**

### Rythmes scolaires

Suite à une consultation engagée auprès de la communauté enseignante, des fédérations de parents d'élèves et des familles, il s'en est dégagé une volonté forte de retour à la semaine de quatre jours. Monsieur le Maire informe que les membres du conseil municipal s'est prononcé en faveur du retour à la semaine de quatre jours.

En ce qui concerne les horaires de la journée scolaire, l'équipe éducative a été consultée et souhaite le maintien de l'organisation mise en oeuvre lors de la semaine à quatre jours et demi à savoir maintenir un 1/4 d'heure de l'après midi scolaire sur la matinée (fin des cours à 11h45).

Monsieur le Maire et l'équipe municipale poursuit le travail engagé pour finaliser l'organisation de la rentrée 2018. Des points sont en cours d'étude, faisant l'objet de projections en terme humain et financier :

- valoriser le travail pédagogique de ces dernières années et réinvestir au mieux le mercredi matin et les temps périscolaires.
- définir le cadre horaire de la journée scolaire des enfants
- accompagner les agents vers le retour à l'emploi, la formation...
- définir les axes du nouveaux PEDT

Suite à la demande des représentants des fédérations, Monsieur le Maire précise qu'il n'y aura pas de modification des tarifs pour le centre de loisirs du mercredi.

### - Enseignement des langues à l'école et au collège Paul Bert

Les élèves de l'école bénéficient d'un parcours linguistique.

Anglais : Chaque élève du CP au CM2 reçoit un enseignement en anglais. La Direction des Services de l'Education Nationale a mis à disposition dans la circonscription de Chatou une assistante en anglais qui intervient dans l'école le mercredi matin pour 2 classes de CP et 1 classe de CE1, jusqu'en avril 2018. Elle apporte ses compétences linguistiques et culturelles.

Allemand : Un enseignement court est dispensé :

- aux élèves de CM1 par une enseignante de l'école.
- aux élèves de CM2 : en respect des priorités nationales et académiques, une sensibilisation à l'allemand est proposée aux élèves de CM2 par Mme Fottinger, professeur d'allemand au collège Paul Bert, sur trois périodes de six semaines. Les élèves sont motivés.

Les enseignants de CM2 assurent pendant ce temps là une aide personnalisée auprès d'élèves de sixième au collège Paul Bert.

Concernant l'apprentissage d'une deuxième langue vivante au collège Paul Bert, les élèves peuvent choisir :

- soit en Sixième : bilangue anglais/allemand
- Soit en Cinquième : espagnol ou chinois

#### Liaison CM1-CM2/6° : projets communs

D'autres projets communs renforcent la cohésion du cycle 3 (du CM1 à la 6°) grâce à des échanges pédagogiques entre les enseignants des deux degrés.

- Harmonisation des progressions, du Livret Scolaire Unique
- Semaine de la Science : du 12 au 16 mars 2018 : des classes de CM1 et CM2 ont participé à un cours de Physique-Chimie ou de SVT, au collège. Des expériences ont été menées en tutorat avec des élèves de sixième.
- Rencontre Ultimat : le 7 juin 2018, organisée par les professeurs d'EPS
- Concours Kangourou
- Prix littéraire Les Incorruptibles
- Rédaction du journal CM2-6ème, pour la septième année. En partenariat avec le responsable du CDI du collège Paul Bert, les élèves de CM2, adresseront au fur et à mesure, pages ou articles choisis
- Mardi 20 mars 2018 : Réunion d'information et de présentation du collège Paul Bert à l'attention des parents d'élèves de CM1 et de CM2 par Madame le Principale et Madame le Principal adjoint, au collège Paul Bert.
- Vendredi 4 mai 2018 : Soirée portes ouvertes au collège Paul Bert
- Classe à Horaires Aménagés à dominante vocale au collège Renoir

La classe CHAM vocale, en partenariat avec le conservatoire de Chatou, s'adresse à tous les enfants étant attirés, passionnés par le chant et/ou le théâtre, à raison de quatre heures de cours supplémentaires (chant chorale, formation musicale et formation théâtrale).

Les familles intéressées doivent retirer un dossier d'inscription soit au conservatoire, soit au collège Renoir, soit auprès de la directrice, soit sur le site du collège (inscription au plus tard le 28 mars). Un entretien individuel entre l'enfant et le professeur d'éducation musicale du collège, le professeur de théâtre et le Directeur du conservatoire permettra de juger la réelle motivation de l'élève à entrer dans cette classe.

Le 23 mars 2018, les classes de CM2 de Chatou ont assisté, au conservatoire, à la représentation du nouveau spectacle des élèves de la classe CHAM.

#### Enseignements de Langue et de Culture d'Origine - ELCO

Des cours d'arabe algérien et arabe marocain sont organisés à l'école. Ils sont ouverts à tout enfant dont la famille souhaite l'inscription, dans la limite des places disponibles. Les cours sont dispensés à partir du CE1, à raison d'une 1h30 à 3 h par semaine et sont organisés :

- **Arabe algérien** : le mercredi, de 13h30 à 16h30. Mme Boumagouda, prend en charge 16 élèves dont 7 de Victor Hugo
- **Arabe marocain** : le mercredi, de 16h30 à 18h00. Mme Benik, prend en charge 3 élèves.
- Il n'y a pas de cours de portugais organisé à l'école Victor Hugo pour 2017/2018

#### Coopérative scolaire (OCCE)

Le solde de la coopérative général s'élève à 860,69 euros. La coopérative de l'école assure le financement des projets pédagogiques : prix littéraire Les Incorruptibles, concours Kangourou, dispositif Ecole et Cinéma, projet Cirque, projet Puy du Fou, projet Théâtre, sorties au théâtre - classes de CM1).

Les projets sont soutenus par des subventions, aides financières ou budget culturel de la ville :

- subvention de la ville pour le projet Puy du Fou (CM2)
- subvention de la Direction Académique pour le projet théâtre (CE2 et CE2/CM1)
- subvention de l'OCCE des Yvelines pour le projet Cirque (CP, CE1 et CP/CE1)
- aide financière de l'association Les P'tits Victoriens : Puy du Fou, théâtre

#### Association les P'tits Victoriens :

Malgré la neige, le loto a remporté un franc succès (bénéfice : 865 euros).

L'association a acheté une tablette numérique, destiné plus particulièrement pour les élèves de la classe ULIS.

L'association prépare activement la kermesse de fin d'année et remercie tous les parents pour leur aide et leur participation.

## Vie de l'école : Calendrier

### Chorale et kermesse

- Samedi 9 juin 2018, de 10h30 à 11h30 : chorale des enfants
- 29 juin 2018 : kermesse organisée par les P'tits victoriens
  
- 5 avril 2018 : photographies de classe
- du 14 au 18 mai 2018 : classe de découverte (CE1 Mme Arrillaga et CP/CE1 Mme Poumellec)
- 25 mai 2018 : projet pédagogique départemental « Opéra » : les élèves de CM2 M.Amzaleg, CE2 Mme Mariani et la classe ULIS chanteront au conservatoire de Chatou les airs d'opéra qu'ils ont étudiés (Carmen, la flûte enchantée)
- 11 et 12 juin 2018 : séjour au Puy du Fou (CM2)
- 13 juin 2018 : représentation théâtrale pour la classe de CE2 de Mme André et la classe de CE2/CM1 de Mme Champigneulle
- 18 juin 2018 : spectacle de cirque (CP et CE1)
- 19 juin : troisième conseil d'école
- Semaine du 25 au 29 juin : accueil à l'école des élèves de Grande Section, futurs CP, parrainés par des élèves de CM1 (futurs CM2)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30